

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture de la
souveraineté alimentaire et de la forêt

Arrêté du 18 novembre 2024

portant nomination au Conseil d'administration de l'Agence de Services et de Paiement

NOR : AGRS2431038A

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 313-1, L. 313-3, D. 313-17 et D. 313-19 relatifs à l'Agence de services et de paiement ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2021 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence de services et de paiement ;

Vu le courrier en date du 14 octobre 2024 par lequel la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles propose la nomination de M. Bertrand Lapalus et Mme Fournier ;

Vu le courrier en date du 14 octobre 2024 par lequel les Jeunes agriculteurs propose la nomination de M. Julien Rouger ;

Vu le courriel en date du 14 octobre 2024 par lequel la Coordination rurale propose la nomination de M. Olivier Franck ;

Vu le courrier en date du 6 novembre 2024 par lequel la Confédération Paysanne propose la nomination de M. Pierre-François Chavanes,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence de services et de paiement, sur proposition de :

- la FNSEA : Titulaires : M. Bertrand Lapalus - Mme Laurence Fournier ;
- des Jeunes agriculteurs : Titulaire : M. Julien Rouger ;
- de la Confédération rurale : M. Olivier Franck ;
- de la Confédération paysanne : M. Pierre François Chavanes.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 novembre 2024.

Pour la ministre de l'agriculture,
de la souveraineté alimentaire et de la forêt
Par délégation,
Le Sous-directeur des affaires budgétaires
et comptables



T. ROCHE